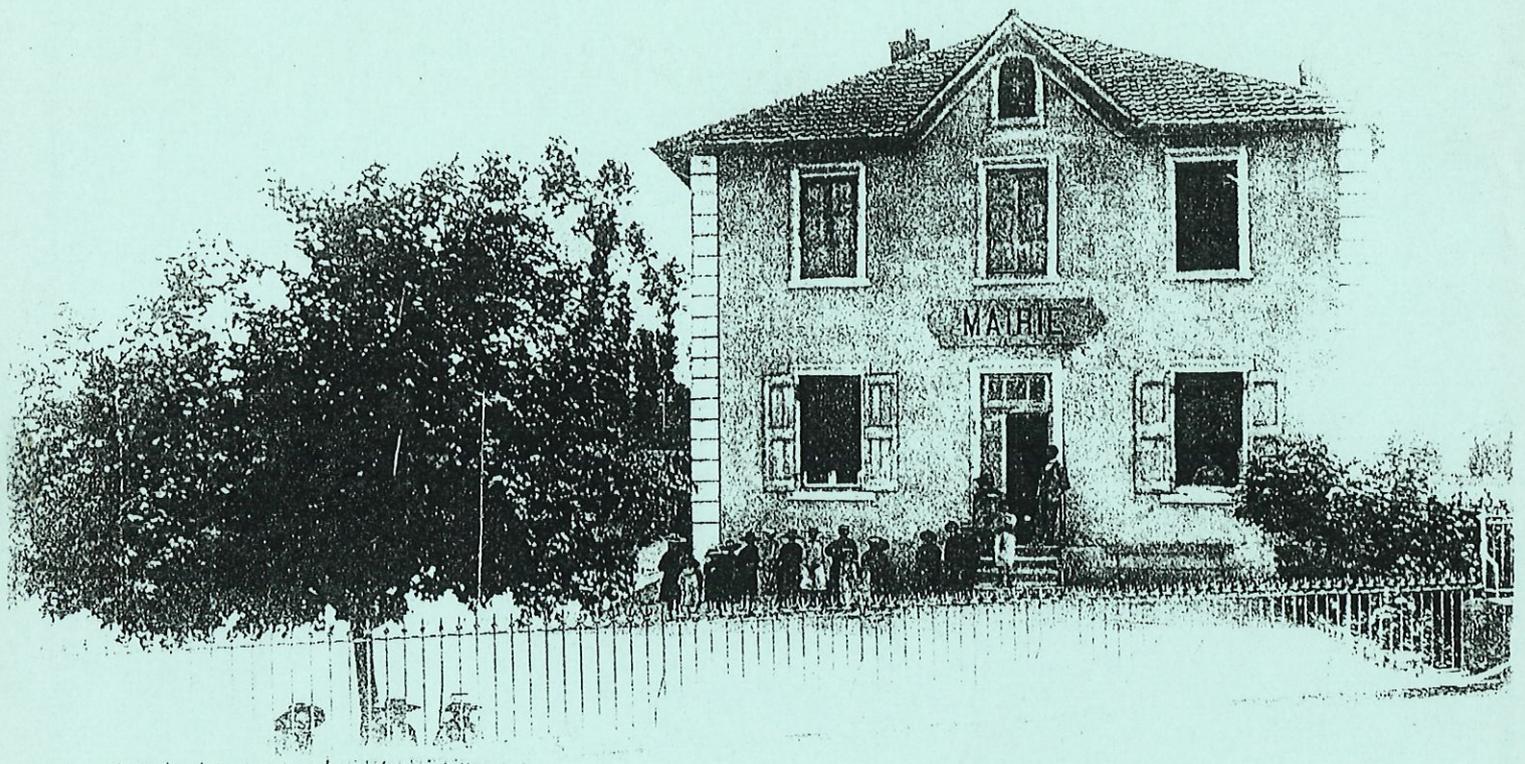


L'ÉCHO DU

LIGNON.



PONCINS (Loire). — Mairie, École de garçons

BULLETIN MUNICIPAL

N° 6

PONCINS

DECEMBRE 1986

la LETTRE du Maire



Entre la Colombe de la Paix et l'analyse du Sourire qui se trouve à la page suivante, j'ai voulu placer mon propos.

La Colombe voudrait porter la Paix dont elle est le symbole, dans tous les pays, dans le cœur des hommes qui vivent sans crainte de la guerre, comme dans le cœur de ceux qui attendent cette paix. La ferveur est certainement grande chez ces derniers, car la famine, l'oppression parfois et les souffrances font partie de leur quotidien.

Pour nous la crainte existe encore et beaucoup d'entre nous ont connu de bien dures épreuves qui ne doivent pas tomber dans l'oubli. Ceci m'amène à penser que bien des peines peuvent être atténuées par un sourire comme l'a si bien écrit J. CARETTE :

"Nul n'est assez riche pour s'en passer et nul n'est si pauvre qu'il ne puisse en donner."

Oui, en cette fin d'année, en cette période de fêtes, de vœux d'espoir, il est vrai que l'on est heureux de recevoir un sourire accompagné de bons souhaits pour la Nouvelle Année et ce sont ceux que je vous adresse à toutes et à tous, en pensant particulièrement à ceux qui sont seuls, isolés par la maladie, par la séparation, ou encore touchés par le chômage et l'indifférence de la vie moderne.

Ensemble, souhaitons que 1987 soit une année de Paix afin que le monde retrouve un équilibre en s'unissant pour le Bonheur de tous.

Antoine PEPIN

Nous (l'équipe de rédaction) offrons le sourire de J. CARETTE

UN SOURIRE

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup,
Il enrichit ceux qui le reçoivent
Sans appauvrir ceux qui le donnent.
Il ne dure qu'un instant
Mais son souvenir est parfois éternel
Personne n'est assez riche pour s'en passer
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter
Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires,
Il est le signe sensible de l'amitié.
Un sourire donne du repos à l'être fatigué,
Rend du courage aux plus découragés.
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler
Car c'est une chose qui n'a de valeur
Qu'à partir du moment où il se donne.
Et si quelquefois vous rencontrez une personne
Qui ne sait plus avoir le sourire
Soyez généreux, donnez-lui le vôtre.
Car nul n'a autant besoin d'un sourire
Que celui qui ne peut en donner aux autres.

S A V E Z V O U S Q U E ?

- De nombreuses plaintes relatives aux chiens errants affluent encore en mairie alors que la divagation en est interdite et est passible d'amende.

Les arrêtés publiés dans les précédents bulletins et relatifs à la fermeture des colombiers, au ruches, au ramassage des escargots, à l'entretien des cours d'eau et à l'élagage des arbres et taillage des haies bordant des voies communales doivent être respectés.

- L'article 547 du Code Civil précise bien que les fruits naturels appartiennent au propriétaire du sol et que celui-ci n'est pas tenu de clôturer son fonds ou d'en interdire l'accès (par panneaux notamment) pour conserver son droit sur ses fruits naturels. Le contrevenant peut être coupable de vol et se voir infliger une amende.

- Par Décret du 28.10.82, la Médaille de la Famille Française est désormais attribuée à partir de quatre enfants. Les mères de famille de tout âge qui ont élevé quatre enfants ou plus et dont l'aîné a au moins 16 ans, si elles ne l'ont pas encore reçue, peuvent prétendre à une médaille et sont invitées à se faire connaître en mairie immédiatement.

- Les propriétaires possesseurs, fermiers et détenteurs du droit de chasse ayant obtenu une délégation écrite des propriétaires, sont autorisés à détruire au fusil les pies, corbeaux, étourneaux ainsi que les jeunes dans et aux abords des nids les 19 et 26 avril et les 1er - 2 - 9 et 16 mai 1987.

- Entre la fermeture de la chasse et le 31 mars 1987 et en cas de dégâts constatés ou de surpopulations anormales de sangliers l'administration pourra prescrire des battues administratives pour la destruction des sangliers.

- La destruction du renard par temps de neige pourra être pratiquée jusqu'au 31 mars 1987 sous la responsabilité des Présidents de chasse ou détenteurs du droit de chasse, par battue réunissant au moins 6 chasseurs et à condition de jouir de l'autorisation nécessaire.

PONCINS (Loire) — Le Bourg



La maison communale (ex-CROZET)

Cette maison communale appelée communément "La maison CROZET" se désigne ainsi tout simplement parce que M. CROZET a été le dernier locataire de cet immeuble. Actuellement cette maison est en cours de restauration et doit devenir une "Maison pour tous", c'est à dire qu'elle sera mise au service de tous pour des réunions ou diverses activités. Ceci est son avenir, mais pour les lecteurs de "l'Echo du Lignon" nous avons recherché son passé dans les archives municipales et aussi auprès de quelques anciens.

Cette maison, avec d'autres immeubles situés sur la commune, appartenait à la fabrique de l'église de PONCINS en vertu d'une donation SECOND, NAIME et RENAUD dont l'acceptation a été autorisée par ordonnance royale du 25 septembre 1822.

Puis, c'est à la suite des lois des 9 décembre 1905 (séparation de l'église et de l'état) 2 janvier 1907, 13 avril 1908 et du décret du 16 mars 1906 que cet immeuble grevé d'une affectation scolaire, a été attribué aux responsables de la commune de Poncins. Fait à PARIS le 14 mai 1909, le document attestant de cette attribution est signé du Président de la République Armand FALLIÈRES et du Ministre de la Justice et des cultes Aristide BRIAND.

Après avoir été mise à la disposition de la Communauté des Soeurs St Charles, cette maison a été louée à des particuliers, à la famille CHAUX, la famille RANG et à Michel CROZET qui fut son dernier occupant. Dans les dépendances de cette maison MM CHAUX et RANG y exerçaient le métier de maréchal-fer-rant. C'est une maison de fabrication "Made in Poncins" avec son pisé et ses pierres dites de "Roche" provenant d'une carrière anciennement exploitée et située au lieu dit "La Roche" dans la propriété de M. Antoine BAROUX.

LES NOUVELLES LOCALES

- Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Jean Pierre CHEBANCE qui a été nommé instituteur en notre commune. Il succède à Mademoiselle Lucette BILLON et devient titulaire du poste. Son épouse est enseignante à FEURS et ses deux petits garçons fréquentent notre classe maternelle.

- La Grande Médaille d'Or du Travail a été attribuée à Mr Jean BERNE et celle d'Argent à Mr Marcel MEY du bourg.

- Au concours "Maisons Fleuries" organisé par le SICMMAT, le classement suivant nous a été communiqué :

Catégorie A : 1er Mr & Mme Guy PUZENAT
2ème Mr & Mme Pierre Georges JEANPIERRE
3ème Mr & Mme Jean Paul BILLAUD
4ème Mr & Mme Marcel SALET

Catégorie B : Mr et Mme Georges GIRARD

Catégorie C : Mr et Mme Francis RIVET

Catégorie D : 1er Mr & Mme Jean Paul BLANCHON
2ème Mme Marguerite BONNET

Catégorie E : Mairie

Catégorie F : Café Restaurant Yves PERRIN

Catégorie G : 1er Mme Marie Laure PAGNON
2ème Melle Claudette DURON
3ème Mme Yvonne METTON

- Nous nous sommes réjouis d'apprendre les résultats scolaires très flatteurs de nos étudiants, lycéens et collégiens, à savoir :

Diplôme d'Ingénieur Géotechnicien (I.S.T.G.) : Yves PUZENAT (A.B.)

Licence Droit : Eric VAILLANT

DEUG 2ème année (histoire) : Elisabeth VAILLANT

5ème Année de Pharmacie : Anne PUZENAT

BAC C : Marie Josèphe PAGNON (A.B.)

BAC D : David DELORME (A.B.) - Gérard VIRICEL

BAC A 2 : Marie Catherine BRUNEL - Isabelle DUCHE - Marie Pierre VACHERON

BAC A1 : Pascale BIGAY - Laurence THIOILLIER

BAC G3 : Patricia PEYRON

C.A.P. : Laurence DUVERGER (vente) - Marie Claire TERRASSE (comptabilité)

B.E.P.C. : Evelyne BLANCHON - Caroline PEYRON - Maurice THIOILLIER - Marie Ange VACHERON - Jean Yves VIRICEL

- Sous l'égide de la G.V.P., le Yoga est né chez nous. Les cours ont lieu chaque lundi à 19 H, Salle Communale, sous la direction de Mme Marie Pierre MANIQUET.

- Au sein du Comité des Fêtes, c'est un groupe folklorique qui a vu le jour "La Tarentelle". Les couples qui seraient intéressés par la danse folklorique peuvent se rendre aux répétitions chaque vendredi à 19 H 15 à la Salle Communale.

- Quelques uns de nos anciens, à la santé fragile ou simplement fatigués par les ans se trouvent dans divers établissements de la région.

C'est ainsi que Mesdames Josèpha NICOTA, Mélanie CHARRET et Mr Henri COUTURIER sont à la Maison de Retraite de Feurs.

Melle Jeanne CHEVALARD est à la Maison de retraite de ST GERMAIN LAVAL, Mme Antoinette VACHERON à la Maison de Cure de Feurs, Mr Joseph THEVE à la Maison de Retraite de ST Rambert.

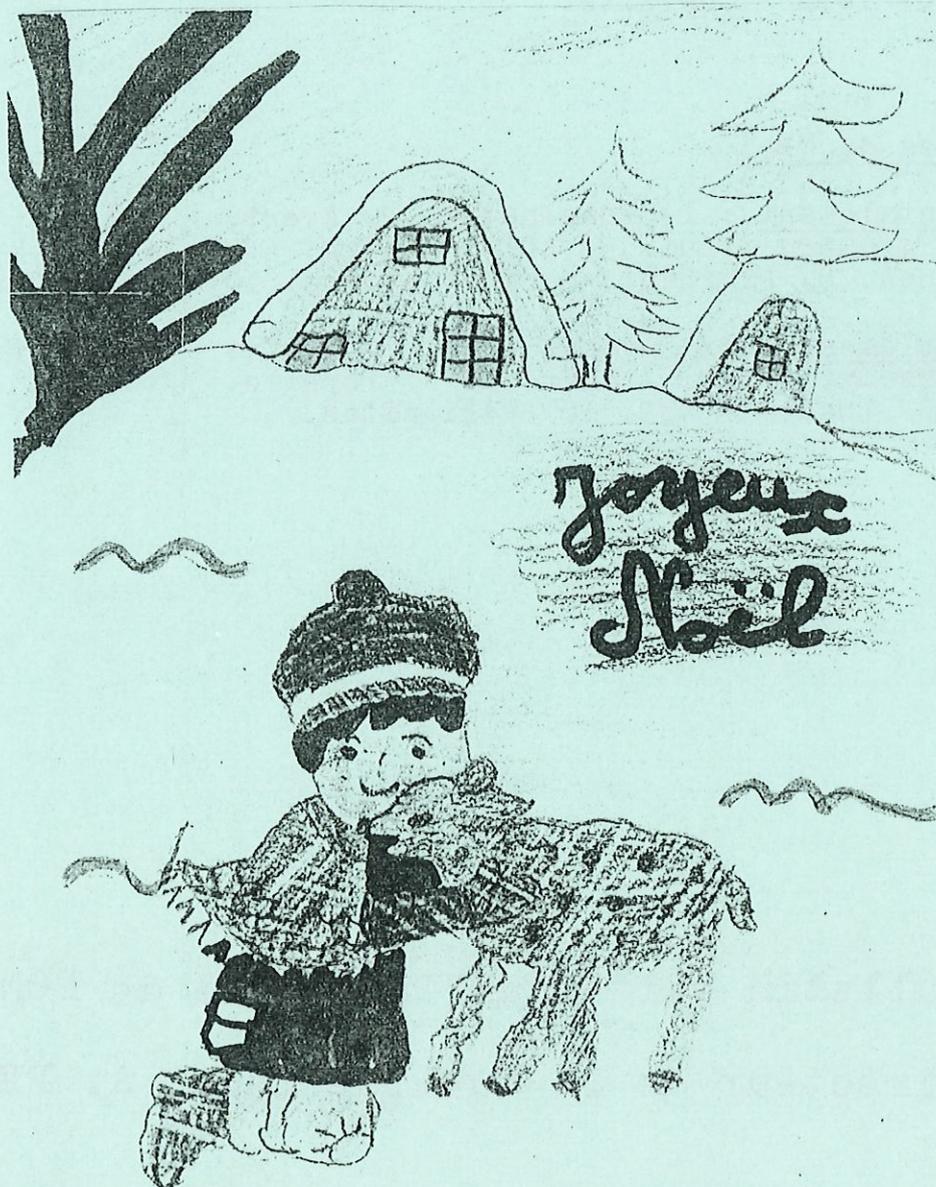
Mme Antoinette LYONNET qui vient d'avoir 90 ans est à la Résidence "Ma Maison" à ST ETIENNE.

Mme Antoinette RIVET est à la Maison Familiale de Pouilly les Feurs pour la mauvaise saison.

Quand à Mr Jean DELORME, il se trouve à la Maison de Retraite de Boën.

- Lors de la fête de la Sainte Cécile, la Fanfare St. Germain - Poncins a reçu une médaille et un diplôme à l'occasion de son centenaire. Quant à notre compatriote Marius DUCHE, il recevait une médaille d'argent pour 30 années au service de la musique.

La commercialisation des vieux papiers devenant pratiquement impossible, la collecte ne sera plus assurée, les habitués sont donc invités à ne plus en déposer sous le préau de la Mairie.



Dans les cases renforcées apparaîtront des noms de lieux-dits.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement :

1/ C'est un art - Fleuve. 2/ Cuivre - Greffera. 3/ Effraction - Il vaut mieux cela que courir. 4/ Gémissement - Étendue d'eau. 5/ Plus neufs - Pronom. 6/ Terme de jeu. 7/ Usées - Gouttes de sang. 8/ Bousculade - Sigle olympique. 9/ Pronom - Petit baquet. 10/ Pièce de charrue - Relâche.

Verticalement :

1/ Plantes à fleurs roses. 2/ Teintas - Croissant. 3/ Fabrique de couvertures. 4/ Fournissent de l'huile. 5/ Note - Pronom - Au fond d'un bled. 6/ Arrête le maçon. 7/ Raccourcies - Petit lieutenant. 8/ Cours supérieur - Sur une portée. 9/ Câble de marine - Elle fait la force. 10/ Bateau à fond plat ou meule de foin - Cheville.

Réponses du N° 5

Horizontalement : 1/ Poncinette. 2/ Averti - Out. 3/ Yoga - Triée. 4/ Sirs - Lui. 5/ ADIs - Ogerg. 6/ Gelé - PL - SN. 7/ Luchon. 8/ Exhibant. 9/ No - Alaise. 10/ Aquarelles.

Verticalement : 1/ Paysage - NA. 2/ Ovoïde - Oq. 3/ Négrille. 4/ Crasseux. 5/ It. - Char. 6/ Nitrophile. 7/ Global. 8/ Toile. Nail. 9/ Tueurs - NSE. 10/ Eteignîtes.

Bulletin édité par la Mairie de PONCINS

Directeur de la Publication. A. PEPIN -

F I N A N C E S

=====

Nous vous avons présenté dans le Bulletin Municipal de décembre 1985 les Budgets Primitif et Supplémentaire 1985 qui exposaient les prévisions de Dépenses et Recettes en section INVESTISSEMENT.

Nous vous présentons aujourd'hui le COMPTE ADMINISTRATIF 1985 - sections Investissement et Fonctionnement - qui représente les Dépenses et Recettes effectivement réalisées.

Vous remarquerez que pour certains chapitres les sommes prévues n'ont pas été totalement utilisées, il peut y avoir deux raisons :

- Le programme n'est pas achevé et se poursuit en 1986, le reliquat est donc reporté au Budget Primitif 1986, dans le même chapitre.
- Le programme est achevé et le reliquat est versé en "Excédent d'Investissement Reporté" et figure également au Budget Primitif 1986.

A NOTER : les sommes affectées en Investissement proviennent de la section Fonctionnement (83 Prélèvement pour Dépenses d'Investissement) et du reliquat de l'exercice écoulé, mais en aucun cas la section Investissement ne peut provisionner la section Fonctionnement. Il faut donc être prudent et ne pas exagérer le Poste Investissement au détriment du Poste Fonctionnement.

BALANCE GÉNÉRALE

Libellés	Réalisé	A continuer	Totaux
Dépenses	1858 427,06	527 679,81	2 386 106,87
Dépenses de fonctionnement	1128 024,10	-	1 128 024,10
Dépenses d'investissement	730 402,96	527 679,81	1 258 082,77
Recettes	2 667 499,32	17 931	2 685 430,32
Recettes de fonctionnement	1 320 915,23		1 320 915,23
Recettes d'investissement	1 346 584,09	17 931	1 364 515,09
Déficit global de clôture			
Excédent global de clôture	809 072,26		299 323,45

INVESTISSEMENT

=====

<u>DEPENSES</u>	B.P. + B.S.	C. ADMINISTRATIF
<u>VOIRIE</u>		
233 : Travaux voies & réseaux	345 000,00	296 470,32
Bornage	5 000,00	3 768,10
WC - Place publique	14 906,00	0
Aménagement Lignon	20 000,00	0
	384 906,00	300 238,42
<u>ECLAIRAGE PUBLIC</u>		
233 : Travaux voies & réseaux	3 441,77	3 441,77
<u>TERRAINS</u>		
210 : Travaux sur terrains communaux	52 000,00	
<u>MATERIEL</u>		
214 : Acquisition matériel (Rideaux - Sono - Cuisinière Salle Com. - Container)	105 000,00	64 325,93
	157 000,00	64 325,93
<u>BATIMENTS</u>		
232 : Travaux de bâtiments		
Bâtiments divers	173 381,23	13 092,91
Ecole et cantine	110 000,00	68 866,16
Salle Communale	160 000,00	153 423,70
Chauffage bâtiments	15 000,00	8 402,09
Maison Crozet	203 000,00	0
	661 381,23	243 784,86
<u>DIVERS</u>		
235 : Terrain de sport	36 000,00	20 946,68
Cimetière	15 000,00	0
	51 000,00	20 946,68
<u>OPERATIONS NON AFFECTEES</u>		
16 : Remboursement Emprunts	97 666,00	97 665,30
26 : Acquisition Titres et Valeurs	2 000,00	0
	99 666,00	97 665,30
TOTAL	1 357 395,00	730 402,96

INVESTISSEMENT

=====

<u>RECETTES</u>	B.P. + B.S.	C. ADMINISTRATIF
16 : Emprunts	220 000,00	220 000,00
1053 : Subvention d'équipement voirie	6 041,00	0
105 : Branchements	929,00	929,00
1053 : Subventions		
WC Ecole	11 625,00	11 625,00
Salle Communale	47 058,00	47 058,00
Chauffage cantine	1 820,00	1 820,00
Chauffage école	4 567,00	4 567,00
Cantine Aménagement	9 364,00	9 364,00
	74 434,00	74 434,00
 <u>OPERATIONS NON AFFECTEES</u>		
1151 : Prélèvement sur fonctionnement pour remboursement d'emprunts	97 666,00	97 666,00
1152 : Prélèvement sur fonctionnement pour financement d'investissement	342 522,00	342 522,00
060 : Excédent d'investissement reporté	544 314,00	544 314,09
1421 : Fonds Compensation TVA	41 000,00	
1431 : Dotation Globale d'Equipement	8 000,00	44 230,00
25 : Recouvrement créances long ou moyen terme	22 489,00	22 489,00
	TOTAL 1 357 395,00	1 346 584,09

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE *

1 346 584,09 - 730 402,96 = 616 181,13

FONCTIONNEMENT : Vue d'ensemble

=====

	Crédits ouverts ou Recettes prévues	Mandats émis ou Titres émis
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 284 688,00	1 128 024,10
60 Denrées et Fournitures	36 200,00	23 656,11
61 Frais de personnel	327 000,00	257 512,25
62 Impôts et Taxes	6 500,00	4 273,00
63 Travaux et services extérieurs	193 177,00	138 643,14
64 Participations et contingents	112 958,00	105 007,46
65 Allocations - Subventions	24 100,00	24 013,03
66 Frais de Gestion Générale	72 200,00	65 667,94
67 Frais financiers	70 500,00	68 583,17
68 Dotation aux amortissements & provision	0	0
69 Charges exceptionnelles	465,00	
82 Charges antérieures	1 400,00	480,00
83 Prélèvement pour dépense d'investissement	440 188,00	440 188,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 284 688,00	1 320 915,23
70 Produits de l'exploitation	79 000,00	82 017,86
71 Produits domaniaux	30 000,00	38 606,91
72 Produits financiers	850,00	901,70
73 Recouvrements - Subventions	1 800,00	4 873,53
74 Dotation Globale de Fonctionnement	410 800,00	412 174,00
75 Impôts Indirects	11 100,00	17 938,97
76 Impôts directs autres que contri- butions	0	0
77 Contributions directes	575 550,00	588 812,00
78 Travaux d'équipement en régie et autres	0	0
79 Produits exceptionnels	0	2,21
82 Produits antérieurs	175 588,00	198 588,05

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE

192 891,13



FANFARE * DE * ST-GERMAIN-LAVAL

BILAN D'ACTIVITE 86 DE LA FANFARE DE
SAINT-GERMAIN-LAVAL / PONCINS

La fête de la STE CECILE du 23 novembre est venue clore la saison Musicale de notre Fanfare pour 1986. Cette fête à revêtu cette année un caractère particulier puisque la société fondée en 1860 a reçu la médaille de son centenaire. Récompense exceptionnelle que peu de sociétés possèdent. Une remise de décorations a également eu lieu pour d'autres membres, récompensant leurs nombreuses années au service de la Musique.

La prestation donnée par notre formation au cours de la messe fût particulièrement appréciée par une population venue nombreuse assister à la célébration. A la suite de celle-ci, les musiciens et leurs invités se sont rendus au restaurant " le midi " à ST. GEORGES-DE-BAROILLE où un repas aux mets succulents était servi.

En cette année 86, l'effectif de la fanfare est resté stable, puisque les arrivées ont compensé les quelques départs.

La Fanfare a assuré cette année une vingtaine de prestations. Elle s'est particulièrement distinguée au concours d'AIX-LES-BAINS, dans sa nouvelle tenue d'été, où elle a obtenu un premier prix qui lui permet d'accéder à la 1ère section de la 2de division alors qu'elle était classée en 2ème section de cette même division. Cette promotion marque le sérieux du travail accompli cette année par tous les musiciens sous la direction et la haute compétence de leur dévoué chef Claude PARDON et de son adjoint Robert COMBRISSE.

Après une année bien remplie, les musiciens vont maintenant profiter d'une courte trêve bien méritée avant d'attaquer la saison 87.



Le Directeur Claude PARDON et Madame PLONQUET, Présidente d'honneur, viennent de recevoir le diplôme et la médaille du Centenaire.

---:---:---:---:---:---

RAMASSAGE SCOLAIRE pour les ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE FEURS.

Le ramassage scolaire pour les établissements secondaires de FEURS (Lycée, Collèges Public et Privé, Centre d'Enseignement Rural et Ecole de PERFECTIONNEMENT.) regroupe six communes (NERVIEUX, MIZERIEUX, CLEPPE, STE FOY ST SULPICE, CHAMBEON et PONCINS.).

Les effectifs par commune sont les suivants:

- NERVIEUX :	25	enfants.
- MIZERIEUX:	19	"
- CLEPPE:	18	"
- PONCINS:	29	"
- STE FOY:	29	"
- CHAMBEON:	8	"
- MAGNEUX:	1	"

au total 129 élèves transportés dont 82 pour le Collège Public,
26 pour le Lycée
11 pour le Collège Privé
9 pour le C.E.R.
1 pour l'Ecole de Perfectionnement.

Les subventions communales (NERVIEUX: 2240 F, MIZERIEUX: 1200 F, CLEPPE: 1000 F, STE FOY: 500 F, PONCINS: 1200 F, CHAMBEON : 800 F) reviennent aux familles puisqu'elles sont déduites sur la participation qui leur est réclamée.

Pour mémoire , rappelons les membres du bureau du CONSEIL de PARENTS d'élève gérant l'association:

PRESIDENT: Jean RAMIREZ.

SECRETARE: Gérard PONCET

TRESORIER: René MERIGNEUX et Mme André FOREST.

Un petit mot sur René MERIGNEUX qui fut président de très nombreuses années et qui continue avec toute la compétence qu'on lui connaît à assurer la coordination nécessaire entre tous pour la bonne marche du service.

Les délégués de PONCINS , membres du CONSEIL d'ADMINISTRATION de la société sont:

MM. Jean RAMIREZ, Roger BIEF et Camille VIRICEL.

Le bénévolat un bon atout de l'A.C.P.

ASSOCIATION
CULTURELLE
PONCINOISE



Sous la conduite du président Guy Puzenat, l'A.C.P. a tenu son assemblée générale avec une nombreuse assistance parmi laquelle M. Julien Duché, délégué du conseil municipal, le Père Fournel et aussi M. Jean Vialeron, le doyen de la société. Par son rapport moral, M. Puzenat s'attacha surtout à souligner la vraie valeur du bénévolat.

Créée en 1963, reconnue Société d'éducation populaire le 26 août 1966 et avec aujourd'hui 73 familles lui adhérant, l'A.C.P. se porte toujours bien. Ce bon état de fonctionnement, la société le doit à la municipalité pour toute l'aide matérielle (subvention et locaux mis à disposition) qu'elle lui apporte, et aussi à beaucoup de bénévolat de ses membres, d'une part par leur travail et aussi par leurs dons à l'occasion de ses diverses manifestations.

L'étude de la situation financière laisse apparaître une bonne gestion avec l'aide apportée par les cartes des membres sociétaires et ça et là, quelques dons toujours précieux.

Les élections pour le renouvellement du conseil d'administration reconduisirent dans la fonction de président, Guy Puzenat ; vice-président : Antoine Duché ; secrétaire : Claudette Duron ; trésorier : Aimé Boyer ; membres : Jean Metton, Pierre Palandre, Josette Garand, Janine Menu, Jean-Louis Rivet et Albert Chaffangeon.

Puis ce fut l'établissement du calendrier de la saison 1986-87, à savoir :

22 novembre 86 : projection de diapositives (la Corse) ; 13 décembre : conférence (« La vie de Beauverie ») ; 10 janvier 87 : soirée des Rois ; 14 février : projection de diapositives (la Thaïlande) ; 7 mars : soirée carnaval ; 11 avril : projection de diapositives (Paris-Dakar) ; 24 mai : sortie pédestre ; 14 juin : rallye promenade, concours de pétanque ; 4 juillet : voyage ; 19 septembre : méchoui ; 17 octobre : assemblée générale

La bibliothèque qui compte actuellement 650 livres, grâce au dévouement de Mme Cariot et de Mlle Puzenat, est ouverte deux fois par mois : le deuxième dimanche de 11 à 12 heures et le dernier mardi de 16 à 19 heures. Les réunions philatéliques sont maintenues le premier mercredi de chaque mois à 16 h 30 et les rencontres « scrabble » les deuxième et quatrième mercredi de chaque mois à 20 h 15.

C'est sur un bilan satisfaisant et avec le renouvellement des cartes de membres que se termina cette assemblée. Les cartes dont le prix reste à 25 francs, peuvent être retirées auprès du président ou de la secrétaire.

Sur notre cliché. — Un président et un trésorier (assisté de sa fille) satisfaits.



EN IMAGES, SES
ACTIVITÉS
(SUITE)

QUELQUES FIDÈLES
PARTICIPANTS AU MECHOU
DU 20 SEPTEMBRE.

AU VOYAGE,
LA SÉCURITÉ S'IMPOSE....

VISITE DE LA CENTRALE
NUCLÉAIRE DE CRUAS.
MEYSSE.



AVEC 650 LIVRES
ET DEUX
BIBLIOTHÉCAIRES.....

DE QUOI
SATISFAIRE LES
LECTEURS.



ASSOCIATION DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE



C'est lors du retour, joyeusement fêté par un banquet, que fut créé en octobre 1945, l'Association des A.P.G. sous la présidence de Cha VALOIS. Y assistaient les S.T.O. bien sûr, et quatre anciens prisonniers de guerre de 14 - 18 qui, tous, furent contents de leur journée.

Le drapeau était confié à Gaston CHARRASSIN et le secrétariat à Aim VANEL.

Dès lors, la société participa aux réunions de l'Association Départementale, aux cérémonies et manifestations de la commune, notamment aux commémorations des Armistices de 14 - 18 et de 39 - 45, et adhéra à la Société Mutualiste 42 901.

Puis Mathieu BONNET prit la présidence de l'Association, suivi quelques années plus tard de Louis REYNAUD, alors que Marius JEANPIERRE en devint le vice président.

L'Association assura durant de nombreuses années, en mai, le lacher des ballonnets au profit des Orphelins de Prisonniers de Guerre.

A la mort de Gaston CHARRASSIN, Georges GIRARD devint porte drapeau.

Après quarante et une années, l'Association ne compte plus que six membres, dont le Président Louis REYNAUD et le Porte Drapeau George GIRARD.

CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES

A l'occasion de l'assemblée Générale de septembre 1986, les Parents d'Elèves de Poncins ont élu le Bureau suivant :

Président	: B. FOYATIER
Vice Président	: D. PERRET
Secrétaire	: A. BURNOD
Trésorier	: F. THIOLLIER
Trésorier Cantine	: D. PERRET

Membres : P. GAUMONT - J-P. BLANCHON - J-L. RIVET - J-F. SALLET -
R. POULARD - R. DURRET - L. BORY - D. VEFOUR

Au cours de l'année scolaire 1985 - 86, le C.P.E a organisé plusieurs manifestations qui ont connu un vif succès : Concours de Belote, Soirée Familiale, Bal et Soupe aux Choux de la Foire aux Cerises.

Les bénéfices réalisés sont partagés par moitié avec la Cantine d'une part, et permettent d'autre part, d'organiser des activités pour les enfants de l'école.

La première fut le traditionnel Noël. Puis, en juin 86 les enfants des classes primaires (Mme BOYER et Melle BILLON) ont pu bénéficier de plusieurs séances d'initiation à la natation à la piscine de Feurs. L'encadrement et l'initiation étaient assurés par les Institutrices et des mamans bénévoles, la municipalité prenant en charge le transport en car.

En juin également, à l'occasion du Voyage Scolaire, les enfants de la maternelle (Mme DUPUY) allaient visiter le Parc Zoologique de St Martin la Plaine, tandis que ceux des classes primaires, après un voyage en T.V.G., découvraient PARIS et ses principaux monuments, sans oublier la promenade en Bateau Mouche sur la Seine. Là encore des mamans bénévoles aidaient les institutrices pour l'encadrement des enfants. Tous revinrent éblouis de leur journée.

La rentrée 86-87 accueillait Mr J-P. CHEBANCE (CE 2 - CM 1 - CM 2). Ce dernier renouvela l'inscription de sa classe à l'USEP (Union Sportive à l'Ecole Primaire) ce qui permet aux élèves de participer à des compétitions sportives inter - écoles.

Début décembre, un Loto réunit de nombreux Parents d'élèves et leurs familles. Des lots variés récompensaient les gagnants.

Comme tous les ans, les enfants viennent de fêter Noël. Les préparatifs provoquèrent l'enthousiasme. La fête commença par un bon déjeuner, préparé par Mme DUVERGER aidée de plusieurs mamans, puis la projection du film "Le Livre de la Jungle" fit patienter les enfants jusqu'à l'arrivée du Père Noël chargé de distribuer friandises et cadeaux.

De prochaines manifestations sont prévues : Soirée Familiale en mars, Bal pendant le week end de Pâques. La destination des voyages scolaires n'est pas encore fixée, mais il est projeté d'emmener les enfants en sorties de neige à Chalmazel.

Le Conseil de Parents d'Elèves tient à remercier les généreux donateurs qui se manifestent lors des diverses activités organisées ou qui tout au long de l'année scolaire offrent fruits et légumes à la Cantine, ce qui permet de gâter davantage les enfants.

LE COMITE DE LA FOIRE

La continuité s'installe dans la société. En effet, lors de l'assemblée générale, quatre administrateurs : MM. Jean TAMAIN, Jean METTON, Pierre PALANDRE et Antoine DUCHE dont le mandat expirait furent unanimement réélus. Après cette élection, le bureau était également reconduit dans son intégralité, à savoir :

Président : Jean TAMAIN

Vice-Président : Bernard PAGNON

Secrétaire : Claudette DURON

Trésorier : Roger MARGOTAT Trésorier adjoint : Aimé BOYER

C'est donc la même équipe qui organisera la prochaine édition de la foire aux cerises.

Comme chacun le sait, la foire se divise en deux parties, avec le matin une foire agricole et l'après-midi des manifestations sportives et folkloriques se déroulant au terrain du Lignon et dont le but est d'apporter, à tour de rôle, un peu d'oxygène aux sociétés locales qui assurent elles-mêmes ces manifestations sous la tutelle du Comité de la Foire.

Quant au comité lui-même, il s'attache surtout à organiser de son mieux la foire agricole afin de bien maintenir cette tradition datant du 13^e siècle et aussi d'apporter un service à tout le monde agricole de la région et voire même des départements voisins.

Bon vent ! à la prochaine édition qui aura lieu le 6 juin 1987.



Le lot de bovins ayant obtenu le 1^{er} prix en 1986.

AMICALE BOULE PONCINOISE



M. René BLACHON Président d'honneur de l'ABP vient de recevoir le diplôme d'honneur de reconnaissance de la Fédération de Sport Boule des mains de M.CROIZIER, Vice-Président délégué du secteur Montbrisonnais, pour 50 années de service dans la société.

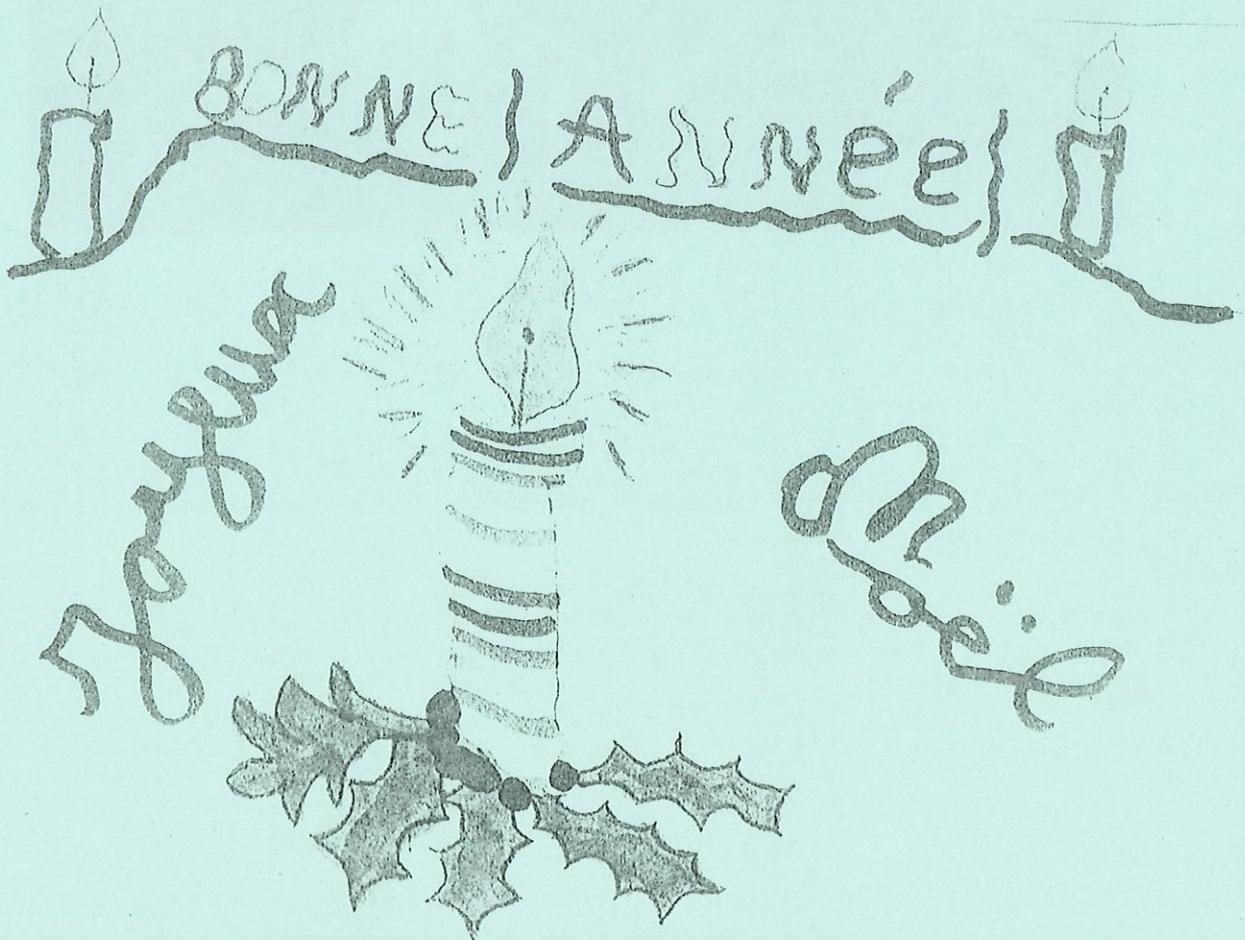
Calendrier des manifestations 1987

- 18 janvier : A la salle communale Congrès bouliste du Montbrisonnais.
- 25 janvier : A la salle communale Assemblée générale de l'Union Bouliste de Feurs.
- 16 mai : A 13h30 concours de 32 doublettes 3è et 4è catégories, réservé aux sociétés de l'UBF doté du challenge Joannès VIALLERON.
- 11 juillet : A 13h30 concours de 16 quadrettes 3è et 4è catégories, doté du challenge PACCONIN et du 50è anniversaire.
- 26 juillet : A 13h30 concours de boules de 32 doublettes toutes catégories doté du challenge MARTELLINO "Mixte".

Les dates des concours entre sociétaires et membres honoraires "challenge Blachon, Dalléry, Berne, Foyatier, coupe de la commune de Poncins" seront fixées ultérieurement ainsi que le mâchon annuel et le voyage.



M. René BLACHON Président d'honneur de l'A.B.P. remettant le trophée du 50è anniversaire aux gagnants : Odouard Henry, Odouard Dominique, Thiollière Georges, Poncet P.



F.C. PLAINE

Avec la trêve des confiseurs nos joueurs en arrivent à la fin de la première moitié du championnat.

Cette saison neuf équipes sont en lice. Six équipes de Jeunes dont les débutants 6 à 8 ans et les juniors, nouvelle équipe créée cette année et qui permet aux jeunes de 17 à 19 ans de s'aguerrir quelque peu avant de jouer en séniors.

Les premiers résultats de ces équipes sont satisfaisants, les Poussins, les Minimes et les Juniors terminent premiers de leur poule et jouent maintenant en excellence. Les Pupilles et les cadets ayant terminé troisièmes se retrouvent en honneur où ils devraient bien y figurer.

Actuellement la seule équipe invaincue est l'équipe des Minimes qui devrait se trouver tout près du titre, d'autre part cette équipe est toujours qualifiée en coupe de la Loire après avoir sorti les équipes du Mayollet et de St Chamond.



En Séniors trois équipes sont engagées.

- l'équipe critérium qui malgré un effectif restreint obtient de bons résultats.
- l'équipe II qui occupe la troisième place et qui devrait pouvoir retrouver la 2^e division.
- l'équipe I qui bien qu'ayant connu l'apport de nouveaux joueurs se cherche quelque peu. Les jours prochains devraient permettre à cette équipe de trouver une meilleure cohésion et aussi un meilleur classement.

Côté réalisations matérielles, il faut noter l'éclairage du stade du Lignon réalisé grâce au travail des bénévoles du club et à la prise en charge financière par la commune des matériaux nécessaires.

Cette installation tout en facilitant le travail des éducateurs permet un entraînement efficace des différentes équipes.

Le Club organise la St sylvestre à la salle communale. Cette manifestation est ouverte à toute personne de la commune.

Les membres de la société vous présenteront prochainement leur calendrier avec leurs meilleurs voeux pour 1987.

COMITE DES FETES

=====

Le 17 octobre, le Comité des Fêtes créé en 1976, tenait sa 10ème Assemblée Générale. Une élection reconduisit dans leurs fonctions tous les membres du Bureau.

Le Comité des Fêtes s'est élargi avec l'entrée en son sein de Julien DUCHE, Jean VACHERON et Yvon BURNOD.

Jean MARNAT, Président Fondateur, fut nommé Président d'Honneur.

Le verre de l'amitié termina cette Assemblée Anniversaire.



FETE PATRONALE 1986
Le mariage d'Arthur et Adeline

- F N A C A -

COMITE LOCAL DE PONCINS

MANIFESTATIONS prévues par l'Association pour l'année 1987

19 MARS : Commémoration du 25 ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Dimanche 22 MARS : Messe à Poncins - Dépot de plaques sur les tombes des disparus
Vin d'honneur - Banquet

Vendredi 1 er MAI : Concours de Boules doté du Challenge COUZON - ROUCHON.

Dimanche 20 DECEMBRE : Loto à la Salle Communale

Pour mémoire : COMPOSITION DU BUREAU

Président : VACHERON André

Vice Président : RAMIREZ Jean

Secrétaire : DUCHE Francisque

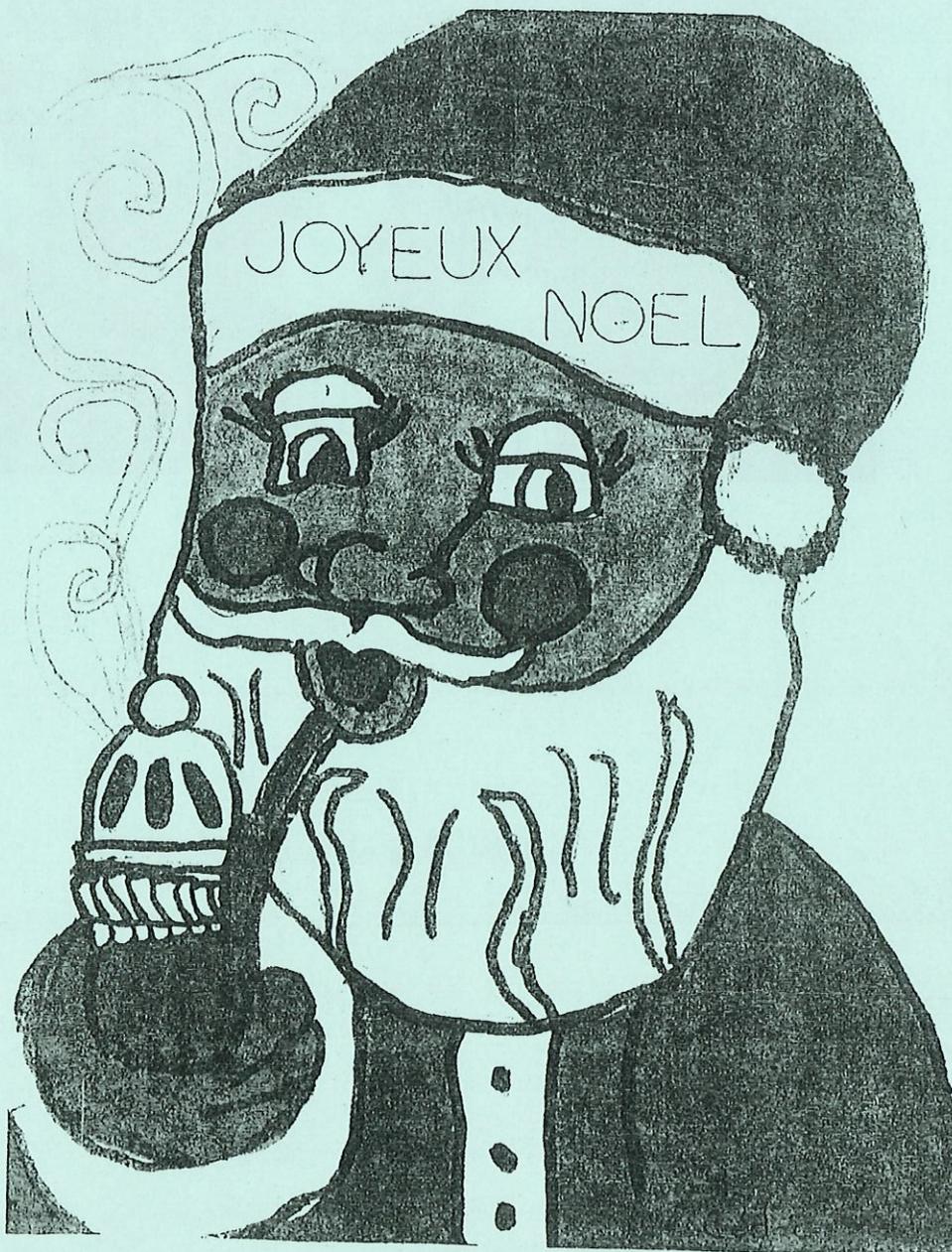
Secrétaire Adjoint : DUCHE Marius

Trésorier : SALOT Pierre

Trésorier Adjoint : BAJECK Roger

Porte Drapeau : BAJECK Roger

Membres actifs : BEAL Jean Marie - CHEMINAL Francis - DALLERY
Louis - DURON Jean - MARNAT André - MARNAT Jean-
MARMOL Roger - MARGOTAT Lucien - METTON Jean-
PAGNON Bernard - MOLLIN Maurice - PALANDRE Pierre
PEILLON Pierre - MAUCCI Jules - SZCUREK Joannès -
VACHERON Jean - DELORME Jean -



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PONCINOISE

La G.V.P. a tenu son assemblée générale le 11 septembre 1986.

Après le compte-rendu moral et financier nous avons élu le nouveau bureau dont voici la composition :

Président : Colette BLANCHON
Vice-Présidente : Martine RIVET
Secrétaire : Mireille DANIERE
Trésorière : Dominique PONCET
Membres du bureau : Jeanine PERRIN, Odile MAURINES, Nadine METTON, Chantal MERIGNEUX, Marie-Jo RIVET.

Les séances de gymnastique, assurées par Julien DUCHE, professeur d'E.P.S. ont repris chaque jeudi à 18h30.

Les séances de yoga, assurées par Marie-Pierre MANIQUET ont repris les lundis à 19h.

La G.V.P. compte actuellement 30 licenciés : un nombre qui ne cesse d'augmenter depuis 2 ans. Elle espère que les activités qu'elle propose satisferont un nombre toujours plus grand de Poncinois. A ce propos elle nous invite à une deuxième séance les lundis de 15h à 16h à partir du début de l'année 1987, animée par Marie-Jo RIVET, animatrice G.V.

Calendrier des activités établi lors de l'assemblée générale :

Sorties pédestres : 19 octobre 86 à Montchal
responsable Francine DUCHE. 11 novembre 86 à Grézolles
23 novembre 86 à Pouilly les Feurs

En 1987, nous participerons aux sorties pédestres organisées dans les villages voisins et vous en ferons part dans le journal.

Sorties vélo : Dimanche 12 oct.86
Resp. M.Jo RIVET Dimanche 19 avril 87
Colette BLANCHON

Sorties neige :
Resp. M.Jo RIVET Dimanche 11 janvier 87
Martine RIVET Dimanche 8 février 87
Dimanche 8 mars 87

Bal : Mercredi 27 mai et samedi 30 mai 1987

Mâchon de fin d'année : samedi 16 mai

Assemblée générale : Jeudi 25 juin.

De plus, nous organisons quelques activités dans la semaine

- sorties vélo : tous les premiers lundis de chaque mois et tous les troisièmes samedis de chaque mois.

Départ à 14h, place du 19 mars.

- sorties footing : (responsable Martine RIVET) le samedi après midi à 15h30, place du 19 mars que l'on assurera de façon très régulière à partir du mois de mars.

La saison dernière, la G.V.P. a participé à plusieurs échanges inter G.V. (avec Essertines en Donzy, Salt) en volley-ball et ne s'est pas mal défendue. La G.V.P. a pu, cette année recevoir les équipes voisines grâce à l'installation de piquets de volley sur la place du 19 mars 1982.

Les inscriptions ne sont pas closes, il vous est toujours possible de vous joindre à nous pour une meilleure forme physique. A bientôt et ... gymnastiquement vôtre.

Le Bureau

Service du 28 septembre 86
au 30 mai 1987

PARIS - ROANNE - FEURS - ST-ETIENNE - LYON

Relations ROANNE - NANTES

Roanne	D.	7.52	10.28	14.09	16.21	19.12	21.53
Nantes	A.	13.16	15.55	19.38	21.49	0.41	5.13

Relations ROANNE - BORDEAUX

Roanne	D.	7.34	12.33	16.58	22.58
Bordeaux	A.	13.54	20.30	23.21	7.06

Relations BORDEAUX - ROANNE

Bordeaux	D.	6.20	7.45	15.57	22.19
Roanne	A.	12.40	15.28	22.19	6.50

Relations NANTES - ROANNE

Nantes	D.	5.55	10.29	14.08	16.55	22.47
Roanne	A.	12.21	15.50	19.33	22.01	5.24

• : changement de train

A : sauf samedis, dimanches et fêtes.

B : sauf les samedis.

C : circule les samedis, dimanches et fêtes.

D : circule les lundis sauf les 10 novembre et 20 avril. Circule les 12 novembre et 21 avril.

E : sauf dimanches et fêtes.

F : départ avancé à 9 h 54 les dimanches et fêtes sauf samedis.

G : départ à 10 h 36 Lyon-Perche 10 h 36.

H : circule tous les jours sauf les lundis et dimanches et sauf les 11, 12 novembre, 21 avril, 29 et 29 mai.

I : circule les lundis sauf les 10 novembre et 20 avril. Circule les 12 novembre et 21 avril.

J : circule les dimanches et fêtes sauf les 01 novembre, 25 décembre, 01 janvier, 01 mai, 08 mai, 28 mai.

K : car entre Roanne et Bagny jusqu'au 12 décembre. Auto-roule les samedis et tous les jours à partir du 15 décembre 86.

L : changement à Moulins, 14 h 34/14 h 44.

M : avant à 21 h 25 les dimanches et fêtes sauf samedis.

N : circule les lundis sauf les 9, 10 novembre, 19 avril.

O : circule les lundis sauf les 20 avril, circule les 21 novembre, 26 décembre, 2 janvier, 21 avril, 29 et 29 mai.

P : sauf les samedis et sauf les 18 avril, 17 et 18 mai.

Q : uniquement en Cochons (Rhône-Occi).

R : sauf dimanches et fêtes les 10, 11 novembre, 20 avril.

S : circule jusqu'au 20 décembre. Remplacement en car de Bagny à Roanne.

T : circule tous les jours sauf les 11 novembre, 12 décembre, tous les jours ensuite.

U : circule les samedis, dimanches et fêtes jusqu'au 12 novembre.

V : Car direct Paris-Lyon par 21 h 40. Supplément de 100 francs par personne.

W : Gerny-Les-Fossés à Paris.

X : Arrivé - Paris-Austerlitz - Changement à 18 h 56/19 h 03.

Y : sauf les dimanches et sauf les 20 avril, 2 et 9 mai.

Z : pontons.

• : pontons.

X : pontons voir indicateur.

Voitures directes de Paris certains jours	De Clermont	G	H	K	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
PARIS-Gare de Lyon... SAINT-GERMAIN DES FOSSÉS	7.03	7.02 10.06	8.32 11.49	10.51 15.07	12.06 15.27	15.09	18.56 22.08	22.22						
ROANNE	7.43 8.15	11.00 11.01	11.07 11.08	15.49 16.00	16.16 17.17		23.04 23.06							
LE COTEAU VENDRANGES ST-JODARD BALBIGNY FEURS	8.19 8.31 8.37 8.47 8.56	10.44 10.56 11.02 11.13 11.21		16.04	17.21	18.30 18.43 18.49 18.59 19.08	20.09 20.33 23.38							
MONTROND-LES-BAINS ST-GALMIER/VEAUCHE BOUTHÉON ST-JUST/LOIRE LA FOUILLOUSE VILLARS LA TERRASSE	9.05 9.14 9.20 9.27 9.32 9.36 9.40	11.31 11.40 11.45	11.47 11.55	16.47 16.56 17.01 17.05 17.09 17.15	18.06 18.14	19.18 19.27 19.33 19.36 19.40	20.53 21.02 23.56							
ST-ETIENNE CHATX	10.02	12.08	12.39	17.44	18.50	20.00	21.35	0.15						
LYON PERRACHE LYON-PART-DIEU	11.00 10.50	13.26 13.37	13.26 13.37	15.28 18.30	19.38	20.50	22.20	1.00						

Service du 28 septembre 86
au 30 mai 1987

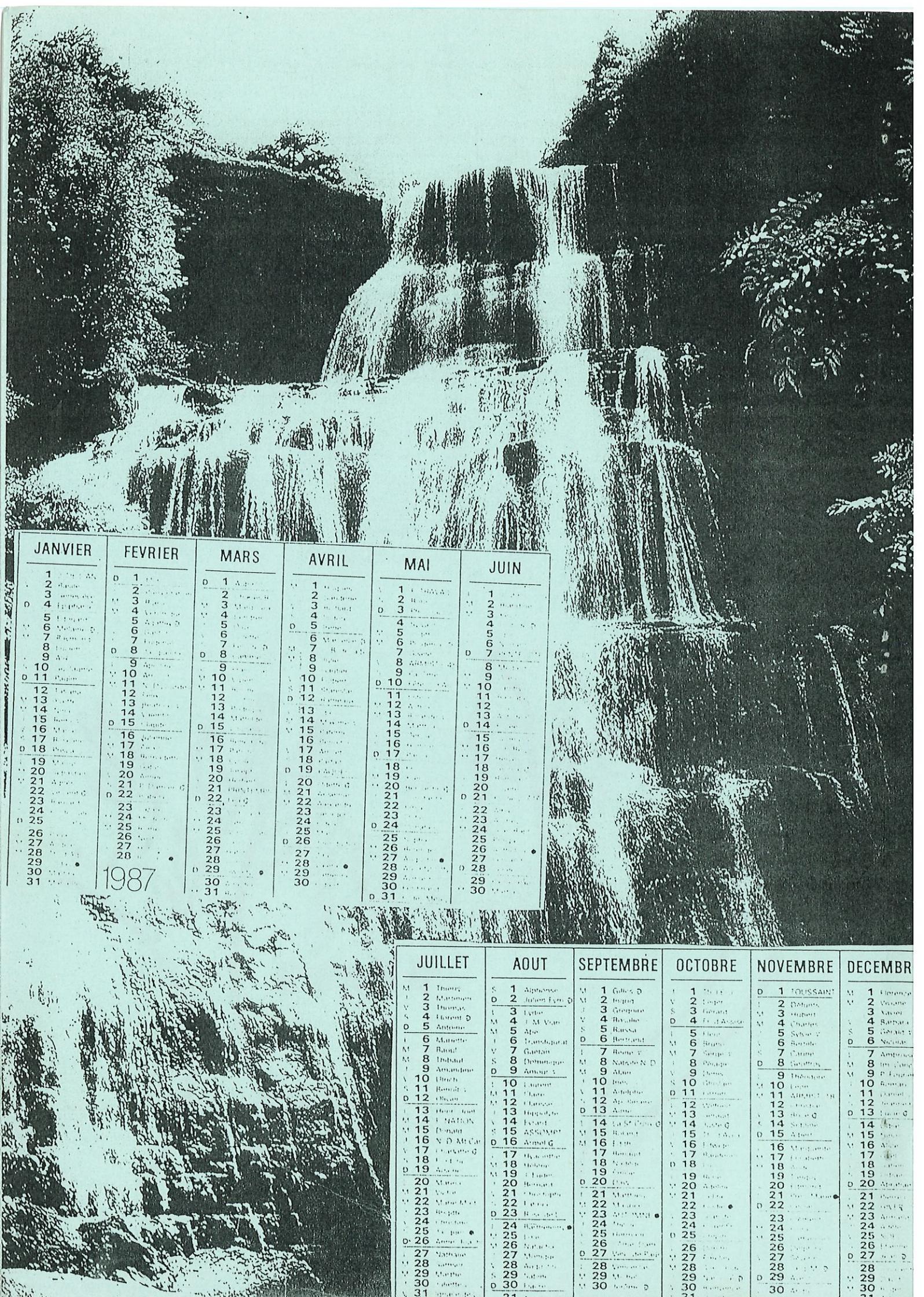
LYON - ST-ETIENNE - FEURS - ROANNE - PARIS

Voitures directes de Paris certains jours	E	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	•	X	•
LYON-PART-DIEU LYON-PERRACHE	8.00 9.06	9.14 9.26	10.15 10.15	10.55 10.55	12.15 12.15	13.10 13.20	15.00 16.45	17.53 18.03	19.27 20.19	21.28 21.17				
ST-ETIENNE CHATX	8.55	10.30	10.30	10.55	12.15	13.20	16.45	18.09	19.10	20.29				
LA TERRASSE VILLARS LA FOUILLOUSE ST-JUST/LOIRE BOUTHÉON ST-GALMIER/VEAUCHE MONTROND-LES-BAINS FEURS	8.59 9.02 9.10 9.13 9.19 9.27 9.35	10.34 10.39 10.43 10.47 10.53 11.01 11.10	10.59 11.04 11.08 11.12 11.18 11.26 11.35	12.19 12.24 12.30 13.37 13.42 13.50 13.59	13.24 13.29 13.33 13.37 13.43 13.50 13.59	15.10 16.55	17.00 17.06 17.14 17.23	18.13 18.16 18.20 18.24 18.27 18.33 18.41 18.42 18.41 18.02 18.12	19.14 19.17 19.21 19.25 19.28 19.33 19.41 19.49	20.29 20.47 20.57 21.08	23.38			
BALBIGNY ST-JODARD VENDRANGES LE COTEAU ROANNE	9.43 9.54 10.01 10.12 10.15	11.18 11.39 11.49 12.04 12.19	11.43 11.55 12.01 12.12 12.15	13.00 14.17 14.23 14.33 14.37	14.07 14.17 14.23 14.33 14.37	15.49 16.55	17.00 17.06 17.14 17.23	18.13 18.16 18.20 18.24 18.27 18.33 18.41 18.42 18.41 18.02 18.12	19.14 19.17 19.21 19.25 19.28 19.33 19.41 19.49	20.29 20.47 20.57 21.08	23.38			
ST-GERMAIN DES-FOSSÉS PARIS-GARE LYON	8.53 9.12	13.15 13.43	17.03 17.05	20.03 23.16	21.19	22.20	23.38	24.43	25.53	27.03	28.13	29.23	30.33	31.43

STEL GARE DE FEURS
77.26.04.56

Joyeux bonne
noël et année





JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1	D 1	D 1	M 1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
D 4	M 4	M 4	D 4	D 4	M 4
5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7
8	D 8	D 8	M 8	8	D 8
9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10
D 11	M 11	M 11	D 11	D 11	M 11
12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14
15	D 15	D 15	M 15	15	D 15
16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17
D 18	M 18	M 18	D 18	D 18	M 18
19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20
21	D 21	D 21	M 21	21	D 21
22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28
29	D 29	D 29	M 29	29	D 29
30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31

1987

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
M 1	S 1	M 1	V 1	D 1	M 1
2	D 2	M 2	V 2	2	2
3	3	V 3	S 3	3	3
4	4	V 4	D 4	4	4
D 5	M 5	S 5	V 5	5	5
6	V 6	D 6	M 6	6	6
7	V 7	M 7	V 7	7	7
8	S 8	M 8	M 8	8	8
9	D 9	M 9	V 9	9	9
10	V 10	V 10	S 10	10	10
11	M 11	V 11	D 11	11	11
D 12	M 12	V 12	V 12	12	12
13	V 13	D 13	M 13	13	13
14	V 14	V 14	V 14	14	14
15	S 15	S 15	V 15	15	15
16	D 16	M 16	V 16	16	16
17	V 17	V 17	D 17	17	17
18	M 18	V 18	M 18	18	18
19	V 19	D 19	V 19	19	19
D 20	M 20	D 20	M 20	20	20
21	V 21	V 21	V 21	21	21
22	S 22	V 22	D 22	22	22
23	D 23	V 23	M 23	23	23
24	V 24	D 24	V 24	24	24
25	M 25	V 25	D 25	25	25
D 26	V 26	M 26	V 26	26	26
27	V 27	V 27	M 27	27	27
28	M 28	D 28	V 28	28	28
29	V 29	V 29	D 29	29	29
30	D 30	M 30	V 30	30	30
31	V 31	D 31	V 31	31	31